

Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17012160

de

TRIBUNAL DE COMMERCE

10 JAN. 2017

DIVISION MONSN° d'entreprise : **0471097425****Dénomination**(en entier) : **AJM FRAMERIES**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **25 route de Bavay 7080 Frameries****Objet de l'acte : Assemblée Générale extraordinaire - Modification de gérant**

Par Assemblée Générale extraordinaire en date du 22 décembre 2016, il a été acté la démission de Monsieur Jean-Marc Gentilhomme de ses fonctions de gérant.

Il lui est donné décharge pleine et entière de sa gestion.

L'Assemblée décide de nommer, en qualité de gérant et à dater du 22/12/2016, Monsieur Bruno MINGIRULLI, domicilié à 7040 Quévy-le-Petit, rue Léonce Spinette 1D

Fait à Frameries le 22/12/2016

Bruno Mingirulli, gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/01/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).